

08 avr 2005 -02:00

Ce mardi 12 avril, les Ministres Armand De Decker et Karel De Gucht scellent l'accord entre les ports belges et congolais

Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, et le Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht, signeront ce mardi 12 avril, l'accord de coopération entre les ports d'Anvers et de Matadi ainsi qu'entre les ports de Bruxelles et de Kinshasa.

Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, et le Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht, signeront ce mardi 12 avril, l'accord de coopération entre les ports d'Anvers et de Matadi ainsi qu'entre les ports de Bruxelles et de Kinshasa.

Bruxelles, 8 avril 2005. Ce mardi 12 avril, les Ministres Armand De Decker et Karel De Gucht scellent l'accord entre les ports belges et congolais. Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, et le Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht, signeront ce mardi 12 avril, l'accord de coopération entre les ports d'Anvers et de Matadi ainsi qu'entre les ports de Bruxelles et de Kinshasa. A cette occasion, la Coopération belge a invité le Ministre congolais des Transports et des Communications, Evariste Muakasa ainsi qu'une importante délégation de l'ONATRA (Office National des Transports) afin de signer ces accords de partenariat et de coopération. Il s'agit d'un partenariat important pour l'avenir économique de la République Démocratique du Congo dans le cadre du réaménagement de ses installations portuaires. Financé à hauteur de 1 million ? par la Coopération belge (500.000 ? pour Anvers-Matadi et 500.000 ? pour Bruxelles-Kinshasa), cet accord permettra de réhabiliter rapidement les installations des deux ports congolais et ainsi, grâce au rôle stratégique du fleuve Congo, de favoriser les échanges commerciaux, nationaux comme internationaux, indispensables au développement économique de l'ensemble de la RDC, tout en améliorant l'approvisionnement de la province de Kinshasa. Ces projets font suite à une requête des autorités congolaises présentée en décembre 2004 lors du voyage du Ministre Armand De Decker en RDC. RDV presse : Mardi 12 avril - 12h00 - Palais d'Egmont Conférence de presse et signature Contact presse : Erik Silance Porte-parole du Ministre Armand Decker GSM : 0475/756 288@ : erik.silance@diplobel.fed.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be